

BLANZAC

LIEN COMMUNAL



LE MOT DU MAIRE	PAGE 2	PAGES 10-11	RÉALISATIONS ET PROJETS
ETAT CIVIL ET INFOS PRATIQUES	PAGE 3	PAGES 12-13	NOS ASSOCIATIONS
L'ÉCOLE	PAGES 4-5	PAGE 14	ZOOM SUR YOANN BERNARD
LES FINANCES	PAGES 6-7	PAGE 15	CONVIVIALITÉ
LOTISSEMENT LES VERSANNES	PAGES 8-9		



Mars 2018

La place Blanius

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2018, nous avons le plaisir de vous présenter une nouvelle édition du lien communal. Vous y retrouverez les rubriques habituelles qui pour la plupart relatent la vie de notre commune.

Vous découvrirez aussi le projet phare de l'année, à savoir la réalisation du lotissement communal « les Versannes ». Un dossier relativement conséquent qui nécessite un suivi assidu depuis plusieurs mois.

Ce projet va donner la possibilité à des personnes dont certaines sont originaires de Blanzac, de s'installer sur le bourg et de permettre ainsi le maintien de l'effectif de notre école au cours des prochaines années, c'est en tout cas notre vœu le plus cher.

Pour le reste et en particulier concernant la gestion quotidienne de notre commune, nous allons continuer à nous adapter aux différentes incertitudes et contraintes qui pèsent sur nos collectivités locales depuis plusieurs années.

Merci à nos associations et aux différents acteurs bénévoles qui, le plus souvent dans l'ombre, font preuve de dévouement, de générosité et de solidarité au service de la collectivité.

Petit clin d'œil également à la maison de Julia qui fêtera ses 10 ans d'existence en mai prochain, une table qui a su se faire un nom sur une bonne partie de la Haute-Loire permettant ainsi la découverte de notre village.

Et justement, comme le relève la grande majorité de ces visiteurs, sachons apprécier la qualité de vie de notre commune.

Avec l'assurance de tout le dévouement du Conseil Municipal et de moi-même, sans oublier l'implication de nos employés communaux, sans qui la gestion d'une commune ne serait pas possible.

Meilleures salutations à toutes et à tous

Jean-Marc BOYER

**Une forte affluence au vin d'honneur
organisé par la municipalité
à l'occasion de la nouvelle année.**



2017 ETAT CIVIL

NAISSANCES

Naissances

DELAIGUE Jules, Louis, Emile
le 3 juin 2017

PIGNOL Antonin, Ludovic, Raymond
le 21 juin 2017

FAYOLLE Louise, Martine
le 28 août 2017

CORTIAL Constance, Léonie
le 29 septembre 2017

MARIAGE

Mariage

- REYMOND Cyrille et VÉROT Maryline, le 2 septembre 2017
- MOUSSON Maximilien et CORNUT Mélanie, le 9 septembre 2017

DÉCÈS

Décès

- DESHORS Juliette, Marie, Emilienne épouse FAYOLLE, le 18 mai 2017

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis mars 2017, seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil (DR) sont habilitées à recevoir vos demandes de cartes d'identité. Ces DR permettent notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur. Ces mairies sont au nombre de 13 sur la Haute-Loire. Elles sont également les seules habilitées pour vos demandes de passeport. Les plus proches de Blanzac sont : Chadrac, Le Puy-en-Velay, Brives-Charensac, Craponne-sur-Arzon, et Vals-Près-Le-Puy.

PACS

Depuis le 1er novembre 2017, les mairies sont désormais chargées de recevoir les déclarations, modifications et dissolutions de PACS à la place du greffe du Tribunal d'instance. Vous avez également toujours la possibilité de vous adresser à un notaire. Pour vous pacser, vous devez au préalable constituer un dossier et le déposer à la mairie de votre domicile commun. Un rendez-vous sera alors fixé pour l'enregistrement du PACS. Pour plus d'informations, notamment concernant la constitution du dossier, vous pouvez consulter le site Internet : www.service-public.fr rubrique "famille" puis "se pacser" ou contacter la mairie.

LA GENDARMERIE VOUS DONNE QUELQUES CONSEILS RELATIFS À LA SÉCURITÉ

Cybercriminalité : Les escroqueries sur internet ont explosé ces dernières années. La carte bancaire est devenue un moyen de paiement très courant et le plus utilisé sur internet à l'occasion de transactions en ligne. Toujours se méfier des trop belles affaires, même sur des sites réputés comme « Le bon Coin » « Ebay » .etc. Quelques rappels relatifs à la sécurité : Vous comptez effectuer un paiement sur internet. Avant de transmettre vos coordonnées bancaires, il existe des moyens simples de vérifier que la page web sur laquelle vous devez indiquer votre numéro de carte bancaire, sa date de validité et le code à son verso, est sécurisée. - Tout d'abord, https doit apparaître au début de l'adresse de la page. Par exemple : <https://www.paiement.com/paiement> Le "s" qui se rajoute au traditionnel http signifie "sécurisé". Pensez également à vérifier que l'adresse du site web correspond parfaitement au site que vous souhaitez vérifier (par exemple <http://www.gendarmerie.gouv.fr> et non <http://www.gendarmerie.s.gouv.fr>). - En outre, il faut vérifier la présence en haut ou en bas du navigateur de l'image d'un cadenas. Ce dernier doit être représenté fermé. - Enfin, le certificat de sécurité qui s'affiche lorsque vous double-cliquez sur le cadenas doit être reconnu et valide (vérifier la date). Lorsque ces conditions sont TOUTES réunies, vous pouvez communiquer vos coordonnées bancaires.

Lutte contre les cambriolages : La sécurité étant l'affaire de tous, il est rappelé que toute présence suspecte dans votre voisinage (personnes, véhicules) peut toujours faire l'objet d'une vérification rapide et discrète par la gendarmerie, par le

simple biais d'une plaque d'immatriculation par exemple. Ne laissez jamais les clés de votre véhicule sur le contact, même en cas d'arrêt-minute. Le démarchage à domicile doit faire l'objet de vérifications avant toute transaction (attention à la multiplication des offres mirobolantes sur la téléphonie mobile, le ravalement de façade, le bitumage express, l'affûtage des forets et couteaux, etc.) Lors d'absences prolongées, pensez à cacher vos valeurs dans des pièces souvent oubliées par les cambrioleurs. En règle générale la vulnérabilité est la plus importante dans la salle de bains, les chambres et le salon.

Opération « tranquillité vacances » : En cas d'absence prolongée de votre domicile, les patrouilles de gendarmerie peuvent y effectuer des contrôles ponctuels, de jour comme de nuit, pour prévenir les cambriolages et autres atteintes aux biens. Un formulaire écrit doit être rempli préalablement à la brigade.

Sécurité routière : En cette période, la plus grande prudence doit être respectée. Plus que jamais, il est nécessaire d'adapter sa vitesse, qui reste un élément générateur et aggravant d'accidents. Dans tous les cas n'hésitez pas à contacter votre brigade de gendarmerie. A cet effet, nous vous informons qu'il est possible de transmettre des informations ou de formuler des requêtes par le biais d'une messagerie internet à l'adresse suivante : cob.st-paulien@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Le Mot du Directeur

L'école a rouvert ses portes le lundi 4 septembre. La semaine compte quatre jours selon la nouvelle organisation du temps scolaire choisie pour l'année. Les enfants sont un peu moins nombreux que l'an dernier (35 cette année contre 38 l'an dernier) en raison de nombreux départs au collège mais nous attendons plusieurs inscriptions au deuxième trimestre.

L'équipe ne change pas : Catherine Chaze enseigne en maternelle-CP aidée de Cathy Besson et Audrey Soulier,

les deux ATSEM. Jean-Rémy Bomboy enseigne dans la classe de CE1-CM2, aidé de Marie-Pierre Jouve qui change de statut et se concentre désormais sur les élèves à besoins particuliers. Nous accueillons également Kelly Raberin qui vient compléter l'équipe en tant qu'emploi civique pour l'année.

Cette année est d'ailleurs bien commencée et défile à toute allure. Nul doute qu'elle sera aussi riche que les précédentes !

Jean-Rémy BOMBOY

LE CIRQUE

Au mois de juin, nous avons participé à une semaine de cirque. Le cirque Piccolino était installé au stade de Blanzac et David, Laetia et Shalone nous ont appris plein de numéros. Nous avons appris par exemple à jongler avec des anneaux, des foulards et des balles.

Il y avait deux chapiteaux : un pour travailler et un pour le cirque. Il y avait aussi des animaux comme des lamas, des chameaux, un watusi, un âne, une chèvre etc. Sous les chapiteaux, il faisait très chaud donc on allait se mouiller régulièrement dans les douches du stade.

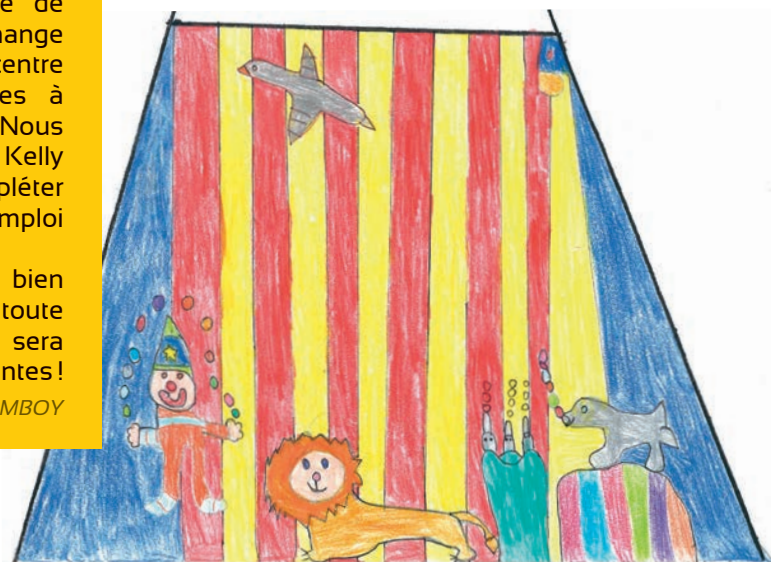
Le mercredi, il y avait un spectacle de cirque et le samedi c'était notre spectacle de l'école de Blanzac.

Les personnes du cirque étaient très gentilles et nous avons beaucoup aimé les activités de la semaine. On avait très envie d'y aller et on attendait ce moment avec impatience même s'il fallait marcher un peu.

Nous voulons remercier particulièrement David, Laetia, Shalone et Brenan qui est venu dans notre école. Nous remercions aussi l'APE, la mairie et notre public !

Les assiettes chinoises

Pendant le spectacle de cirque, nous avons présenté un numéro d'assiettes chinoises. Le but de ce numéro c'est de faire tourner des assiettes au bout d'un bâton et de faire



des figures.

Pour faire ce numéro, il faut des assiettes spéciales en plastique avec un creux au milieu sous l'assiette et un bâton pointu. Il faut beaucoup de concentration. Pour y arriver, il faut faire tourner l'assiette doucement avec le poignet puis accélérer.

Pour accompagner notre numéro, il y avait de la musique et des pop-corns.

C'était génial mais un peu difficile car il faut beaucoup d'entraînement. Avant d'entrer en piste, on avait un peu le trac.

Le fil de fer

Le numéro que nous avons préféré, c'est le fil de fer. Le but du fil de fer c'est de marcher et de rester en équilibre sur le fil. Pour y arriver il faut mettre les pieds en travers sur le fil, les bras écartés. Il faut beaucoup de concentration et il faut faire attention de ne pas tomber.

Le fil de fer est un câble assez épais et il doit être bien fixé

Une belle démonstration



pour rester bien tendu entre les poteaux.
Le public nous a beaucoup encouragé et applaudi. C'était difficile mais génial. A la fin il y avait beaucoup d'ambiance. Pour le salut des filles il faut croiser les jambes, mettre une main sur la hanche et l'autre en l'air en souriant sans montrer ses dents.

La boule

Au cirque, on voit des artistes qui utilisent une boule pour faire des numéros dessus. C'est une grosse boule en plastique assez légère mais dure et solide. Le but, c'est de rester en équilibre sur la boule en faisant des petits pas sur place. On peut ensuite faire des figures, jongler, faire des assiettes chinoises ou des cerceaux. C'était génial !

La sécurité est importante au cirque car beaucoup de numéros peuvent être dangereux. Sur la boule, il ne faut pas faire l'idiot et à l'entraînement, un adulte nous tenait un peu.

Pour le salut des garçons, il faut croiser les jambes, mettre une main derrière le dos et l'autre en l'air. Il y a aussi un autre salut avec les deux mains en l'air.

Articles rédigés par les enfants de l'école



Les décors réalisés par les enfants.

Joyeux Noël

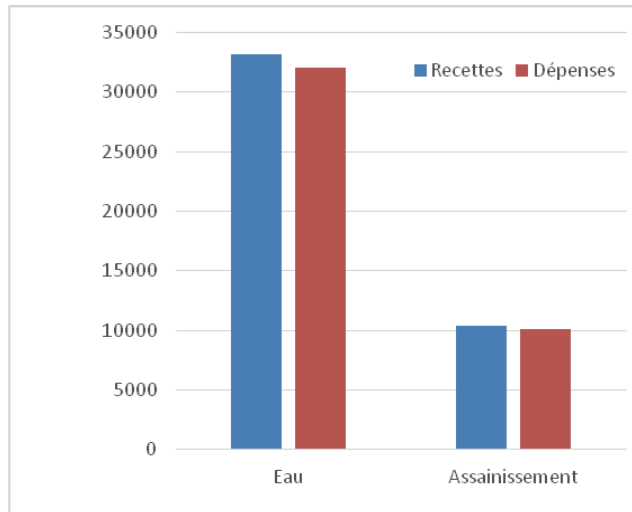
A l'initiative de Marc GIBERT, l'école a été sollicitée pour les décors du village pendant les fêtes de fin d'année. C'est ainsi que des panneaux très colorés, pleins de créativité ont été apposés sur les jardinières et sont venus illuminer notre village. Une belle réussite.

C'est pour remercier l'école qu'une petite réception a eu lieu vendredi 15 décembre en soirée, sous le kiosque avec vin chaud et marrons grillés.

LES FINANCES

SECTION	FONCTIONNEMENT	
	RECETTES	DEPENSES
COMMUNE	290 584,36	235 549,12
EAU	33 207,29	32 072,90
ASSAINISSEMENT	10 390,36	10 076,89
LOTISSEMENT	14 513,74	14 513,74
TOTAL	348 695,75	292 212,65

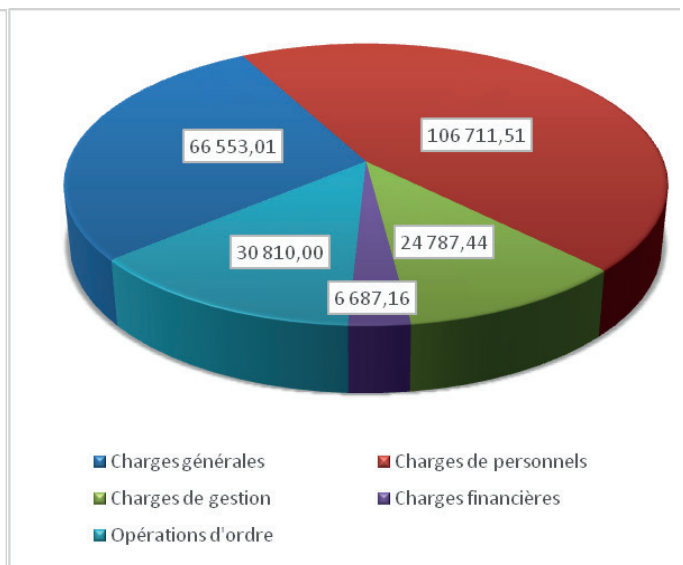
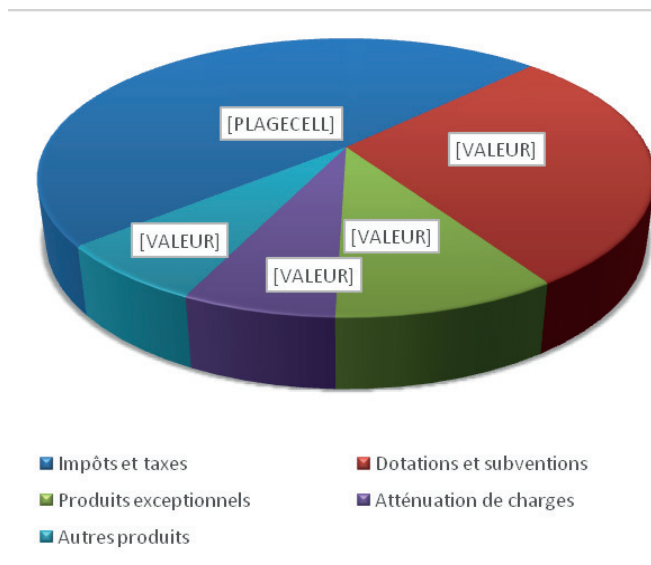
La baisse des dotations depuis plusieurs années et les incertitudes quant aux contrats aidés rendent plus difficile l'élaboration du budget prévisionnel.



Détail du compte administratif 2017 fonctionnement de la commune

Recettes : 290 584,36 €

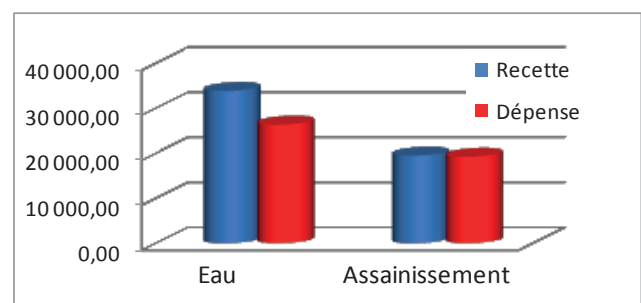
Dépenses : 235 549,12 €



Comptes administratifs 2017 Investissements

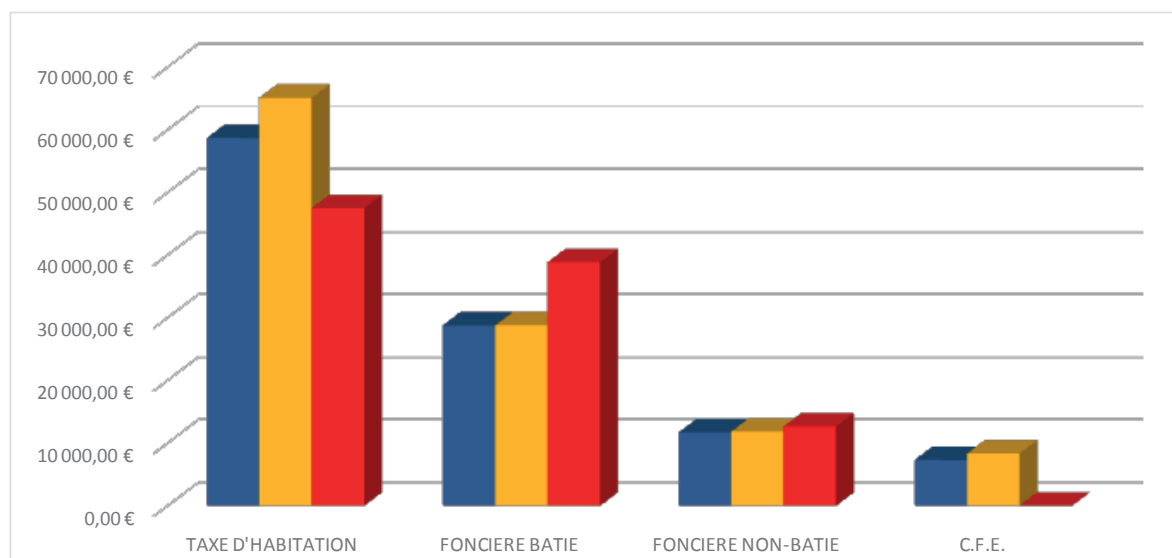
La révision de la carte communale et la modernisation de l'éclairage public constituent les principaux investissements en 2017.

SECTION	INVESTISSEMENT	
	RECETTES	DEPENSES
COMMUNE	84 745,08	67 531,40
EAU	33 812,92	26 339,94
ASSAINISSEMENT	19 458,85	19 205,95
LOTISSEMENT	17 000,00	14 513,74
TOTAL	155 016,85	127 591,03



DE LA COMMUNE

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES



	T.H.	F.B.	F.N.B.	C.F.E.
2015	58 686 €	28 786 €	11 710 €	7 307 €
2016	65 111 €	28 806 €	11 841 €	8 355 €
2017	47 481 €	38 862 €	12 657 €	

Le rattachement à l'agglomération du Puy au 1^{er} Janvier 2017 a modifié les taux des impôts locaux :

- Le taux communal de la taxe d'habitation passe de 17,55% à 13,39%
- Le taux communal du foncier bâti passe de 12,47% à 15,94%
- Le taux communal du foncier non bâti passe de 65,42% à 68,79%

Le volume des recettes fiscales étant inférieur à 2016, l'attribution d'une compensation par l'agglomération permet à la collectivité de conserver son équilibre financier en respectant la neutralité fiscale pour les contribuables.

COMPARTIMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	300 000,00 €	100 000,00 €
EAU et ASSAINISSEMENT	50 000,00 €	50 000,00 €
LOTISSEMENT	600 000,00 €	

ORIENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2018

En 2017, nous avons créé un budget propre au nouveau lotissement des VERSANNES. Pour 2018, ce budget d'un montant d'environ 600 000 €, permettra le financement de l'ensemble des travaux d'aménagement : réseaux, voies d'accès, espaces verts, finitions trottoirs et bordures, équipements divers.

D'autre part, par souci de simplification et d'efficacité, à compter de cette année, l'eau et l'assainissement seront gérés sous le même budget.

LOTISSEMENT LES

Pour garantir la vitalité et le dynamisme du bourg, pour pérenniser le maintien de l'école et afin de satisfaire plusieurs demandes de construction, le Conseil Municipal a validé la création d'un nouveau lotissement sur le Bourg.

Le choix du terrain des Versannes près du pigeonnier, désormais constructible suite à la révision de la carte communale, s'est révélé être le plus judicieux. En effet, ce site est la solution la plus adaptée de par sa localisation au cœur du bourg, de par son exposition sur un coteau sud-est et de par sa surface suffisante de 24 400 m².

La commune a sollicité l'E.P.F (Établissement Public Foncier) pour mener à bien les négociations et l'acquisition des terrains.

Dans un second temps, le conseil municipal a confié au cabinet AB2R l'étude du projet d'aménagement de ce nouveau lotissement communal.

Le découpage en 25 lots de tailles différentes allant de 550 m² à 1200 m² environ a été formalisé.

Cette configuration tient compte des contraintes administratives, économiques et de toutes les directives environnementales.

L'implantation des futures constructions, le tracé des voies d'accès et la disposition des espaces verts ont été pensés afin de procurer aux nouveaux résidents un espace de vie harmonieux, facile d'accès et sécurisé.



Le pigeonnier.

VERSANNES



Le prix du m² a été fixé à 43€ ; il intègre la totalité des coûts d'aménagement. Il reste concurrentiel étant donné la situation attractive de notre commune.

Les travaux de viabilisation et de construction des réseaux s'effectueront dans le courant du premier trimestre 2018. Les entreprises retenues sont FAURIE Christian Travaux Publics de Saint-Agrève (Ardèche) et BROCC

Travaux Routiers implanté sur la zone d'activité de Nolhac.

Le terrain sur lequel est implanté le pigeonnier devient propriété de la Commune ; l'aménagement de ce lieu sera conduit en parallèle des travaux du lotissement. La réfection du pigeonnier en lui-même se fera dans un second temps.



LES

RÉALISATIONS ET LES PROJETS

Aménagement de la décharge

La décharge communale située à la sortie du bourg, sur la D13, direction St-Paulien a subi quelques modifications. Tout d'abord, le déplacement du portail a permis de sécuriser l'accès. Sur la plateforme d'accueil, quatre zones ont été balisées pour accueillir notamment les gravats, la terre, les gros branchages et les déchets verts. Il est malgré tout recommandé d'évacuer le maximum de déchets à la déchetterie située sur la zone artisanale de Nolhac (horaires d'ouverture : lundi et samedi matin de 9h à 12h et mercredi de 14h à 17h).

Approbation de la carte communale

La dernière modification de la carte communale remontait à 2007. C'est début 2016 que la commune s'est engagée dans une procédure de révision. En effet, peu de perspectives s'offraient pour satisfaire les demandes de constructions, les propriétaires de terrains constructibles notamment sur le bourg n'étant pas vendeurs.

Après une année de travaux, aidée par le Bureau d'Études RÉALITÉS, la Commune a dessiné les nouveaux contours de la carte communale. Après une enquête publique, le document d'urbanisme a été validé par les Services de l'État le 15 mai 2017.

La carte communale s'applique désormais sur le bourg et les deux hameaux d'Azanières et de Rachat.

Tout en permettant la continuité de l'activité agricole et en respectant les nombreuses directives environnementales, la commune a essayé de répondre au mieux aux demandes d'espaces constructibles. C'est ainsi que, notamment à RACHAT et AZANIERES, des constructions ont déjà débuté courant 2017. Quant au bourg, un nouveau lotissement va voir le jour sur le terrain des Versannes situé au niveau du pigeonnier.

Cadre de vie et fleurissement

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une démarche d'embellissement et de valorisation de son patrimoine bâti et historique avec un atout qui lui donne une réputation récompensée depuis plusieurs années.

Plusieurs fois primée au Concours départemental, la commune a décroché sa première fleur en 2014 après la visite du jury Régional d'Auvergne des Villes et villages fleuris.

Le 27 juillet dernier les élus chargés de ce dossier ainsi que Marc GIBERT et Frédéric BOYER ont reçu la visite du jury Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme du

label « Villes et Villages Fleuris ». Depuis plus de cinquante ans ce label, bien connu du grand public, récompense les communes qui embellissent au mieux leurs espaces verts et améliorent le cadre de vie des habitants.

Les efforts de la municipalité, des agents communaux et de la population ont permis de hisser notre petite commune parmi les 281 collectivités de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes à être labellisées « 1 Fleur ».

En décembre dernier le verdict est tombé et notre commune a eu la satisfaction d'être maintenue dans ce label pour les trois prochaines années avec les encouragements du Jury.



Éclairage public et économies d'énergie

Ce projet réalisé en milieu d'année 2017 a consisté au passage en LED des candélabres de la traversée du bourg. Les lampes déposées ont été réinstallées sur les lampadaires les plus anciens de la commune.

L'extinction concerne uniquement le village de Blanzac de minuit à 6 heures du matin à l'exception de la traversée du bourg sur la D13 où par sécurité nous

avons opté pour une diminution d'intensité la nuit.

Ce dossier est subventionné à hauteur de 64 % par le syndicat départemental d'énergies de la Haute-Loire et le programme Leader (fond européen) ; le coût pour la commune est d'environ 12 000 € mais va permettre de générer une économie sur les factures d'éclairage public.

LES PROJETS 2018-2019

Aménagement de la traversée du bourg

Considérant que les trottoirs entre le pont et l'ancienne ferme Ménini nécessitent des aménagements notamment au niveau de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, ces travaux pourront bénéficier d'une aide de l'État et du Département. Cette opération mettra un terme à la réalisation des trottoirs dans la traversée du bourg entreprise depuis plusieurs années.

Outre ces travaux, des aménagements sont prévus afin d'améliorer la sécurité en aval et en amont du pont.

Aménagement du village d'Azanières

Une commission composée de 4 membres du Conseil Municipal et le cabinet de maîtrise d'œuvre AB2R travaillent actuellement sur un projet de travaux relativement conséquents au village d'Azanières comprenant notamment la réhabilitation des réseaux secs et humides.



NOS ASSOCIATIONS

Groupe Nord Velay

Cette saison 2017/2018, l'effectif du groupement représente 152 joueurs répartis en 6 catégories, 77 enfants au foot animation dont 5 filles (5 à 11 ans), 15 jeunes dont 2 filles en U13 (12 et 13 ans), 33 licenciés en U14 U15 et 17 jeunes de 16 à 18 ans. Depuis l'embauche d'un salarié en 2015, diverses actions ont été menées : mise en place de la classe foot au collège du Mont Bar d'Allègre, stages durant chaque période de vacances, partenariat avec le Clermont Football Club, page Facebook et site internet, intervention d'interlocuteurs extérieurs sur les conduites à risque (hygiène de vie, alcool, drogues, sommeil, etc...). Un projet important est en cours d'élaboration, celui de la

labellisation, dans le but de valoriser le travail effectué au quotidien par toute une équipe autour des dirigeants, des éducateurs en formation perpétuelle. Cette action conduite par toute l'équipe autour du président Philippe Renucci et du responsable technique Jonathan Pessemesse demande beaucoup d'implication pour obtenir le fameux sésame qui sera bénéfique à tous nos jeunes accueillis dans les meilleures conditions.

Contacts : Philippe Renucci (06.70.63.92.43), Jonathan Pessemesse (06.87.11.64.99), Rolland Pouzols (06.80.22.93.56).

Terre de Sienne

Notre Association vous propose des ateliers de peinture créative sur tous supports (verre, faïence, métal, pot en céramique, bois, tissu, aluminium, étain, cuivre).

Venez vous faire plaisir avec une activité accessible à tous, pour les petits comme pour les grands, au cours d'ateliers adaptés à vos goûts personnels.

Nous vous attendons les MERCREDIS après-midi à partir de 14h30, dans les locaux de l'ancienne BIBLIOTHEQUE A LA MAIRIE DE BLANZAC

INSCRIPTION

uniquement par téléphone au :
06 60 80 53 64

Contacts :

Association
TERRE DE SIENNE
Nicole ROEHRI
1, L'Estrada
43350 BLANZAC

Amicale des anciens membres du FC Blanzac



L'amicale des anciens footballeurs du F.C. BLANZAC maintient des liens d'amitié et de convivialité bien appréciés par une vingtaine de membres. Le président Alain Menini et toute l'équipe du bureau organisent quelques réunions tout au long de l'année, souvent terminées par un casse-croûte. Deux grands rendez-vous annuels :

- février : rencontre autour de la dégustation des tripes et
- juillet : repas champêtre permettant de rassembler une partie des joueurs qui ont porté les couleurs du Football Club de Blanzac de 1984 à 1994.

R. P.

Velay Football Club

La saison 2017-2018 se présente bien : En effet, 4 équipes défendent nos couleurs et les effectifs sont plutôt en progression. Grâce à l'investissement de l'encadrement sportif à la tête duquel Thierry Bouquet a été nommé, la qualité et les performances de nos joueurs sont au rendez-vous.

Les manifestations réalisées tout au long de l'année, la participation de nos partenaires et la contribution des collectivités assurent au club une stabilité financière indispensable. Le bureau qui a été reconduit lors de la dernière assemblée générale exprime la nécessité absolue d'améliorer les surfaces de jeu et d'entraînement. Avec l'implication des collectivités, nous devons rapidement trouver des solutions pour mettre à niveau nos infrastructures, élément capital pour permettre au club de continuer à représenter notre territoire au sein de la grande région AURA.

Le V.F.C. remercie ses interlocuteurs élus et partenaires, les habitants de nos trois communes qui ont ouvert leur porte lors de la distribution des calendriers et souhaite à tous une excellente année 2018.

J. L.

L'A.P.E.

Le bureau de l'APE n'a pas changé cette année. L'association continue ses actions afin de récolter des fonds pour permettre aux enfants de l'école de faire activités et voyage.

Le loto de l'APE



Lors du loto le 27 janvier dernier, les parents et les habitants du village ont été nombreux à participer, permettant le succès de la manifestation. Les prochains RDV sont les tripes le dimanche 4 Mars et le traditionnel vide grenier le 29 Avril 2018. En espérant vous voir toujours aussi nombreux.

M. C.

La Chasse (ACCA)

"De nous deux, qui était le maître ?, nous ne l'avons jamais bien su !" Jean Ferrat / Ouralou

L'A.C.C.A de Blanzac regroupe 25 chasseurs et chacun d'eux possède au moins un chien. Les races les plus répandues sont les griffons bleus, les gascons, les ariégeois et les épagneuls. Leur éducation se fait dès le jeune âge et ils sont, tout au long de leur vie, choyés par leur propriétaire, non seulement pour assurer leur indispensable collaboration dans l'exercice du loisir de la chasse, mais aussi pour satisfaire cette relation fusionnelle entre l'homme et l'animal que chacun revendique. L'acquisition, la nourriture, le suivi sanitaire, l'entretien du chenil et les accessoires de tous ordres constituent un investissement parfois important mais complètement assumé par chacun des chasseurs : Leur chien qu'ils ont personnellement choisi, baptisé, tatoué et qui les accompagne si affectueusement est bien plus qu'une aide précieuse. C'est un fidèle compagnon complice de toutes leurs sorties.

En solitaire ou en battue, chasseurs et chiens ressentent finalement les mêmes plaisirs : L'attente sereine ou impatiente, la recherche haletante ou sportive, le combat toujours loyal et quelquefois dangereux, le résultat parfois probant, souvent bredouille. Quelle que soit l'issue, chaque partenaire exprime à sa manière, son entière satisfaction : Les aboiements en concert pour les uns et la convivialité clôturant la journée pour les autres.

Grace à un encadrement expérimenté, un bon respect des consignes de la part des acteurs et une discipline promulguée par son président, l'association locale n'est pas très exposée aux accidents et aux blessures des chiens. Ces derniers peuvent

cependant parfois s'égarer. Souvent équipés d'un collier de repérage, leur escapade est de courte durée et le couple « maître-chien » est vite reconstitué



Comité de jumelage

L'année 2017, en dehors des activités habituelles : tournoi de bridge en septembre, tournoi de boules en août, a été marquée par de nombreuses rencontres.

Informelles : ce sont des familles de Roccabruna, Saint-Paulien, Blanzac qui se sont rencontrées en mars, avril, août, décembre, parfois pendant les vacances scolaires, tra-



duisant ainsi la pérennité des liens amicaux établis. Formelles : accueil de la responsable du jumelage de Roccabruna, séjour chez nous d'une trentaine d'Italiens pour le week-end du 14 juillet, participation d'une délégation de Blanzac et Saint-paulien à la foire de Roccabruna en octobre.

Les écoles ont aussi échangé en participant à un concours organisé par les Italiens.

Si vous souhaitez devenir membres du comité ou plus, la cotisation annuelle est de 10 euros par personne.

Comité des fêtes

L'assemblée générale du 21 septembre 2017 a élu un nouveau bureau :

Présidente : Sophie ESPAGNON,

Présidente adjointe : Aurélie SOULIER,

Trésoriers : Jérôme SOULIER et Émilie MATHIEU,

Secrétaires : David LIABEUF et Yohan VIGOUROUX.



Les membres du Comité saluent l'investissement des deux nouvelles présidentes et remercient Gilles COUDERT qui toutes ces années a maintenu et dynamisé le Comité. Il reste un membre très actif notamment avec « Les Mitrons ».

En 2017, le comité des fêtes a organisé une soirée pizza au mois de juin. Les « MITRONS » ont rallumé plusieurs fois le four banal de Blanzac. A noter également un voyage au Puy du Fou fin juin pour les bénévoles actifs et anciens du Comité. Une soirée Choucroute a été organisée en novembre. Une vraie réussite pour toutes ces manifestations.

Le nouveau bureau a mis en place le principe d'une cotisation de 5.00 euros par famille.

Les projets 2018 : le four continuera à être allumé tout au long de l'année. Plusieurs propositions de manifestations ont été faites : Repas au mois de juin, marche associative, vente de brioches ou pains spéciaux, à vos propositions...

L'association a besoin de bonnes volontés et de vos bonnes idées pour continuer à faire vivre notre village. Si vous souhaitez vous investir ou simplement apporter vos idées n'hésitez pas à prendre contact avec nous, vous trouverez nos coordonnées sur le site Internet de la commune de Blanzac.

Blanzac 13

ZOOM SUR YOANN BERNARD

De l'art de la pâtisserie
au pilotage de drone :

Un métier planant qui prend de la hauteur



Depuis 2 ans, les habitants de notre commune ont la chance de découvrir des images vues du ciel. Une initiative confiée par la municipalité à Yoann Bernard, natif de Blanzac, qui vient souvent respirer le grand air de ses terres natales auprès de ses parents Anne-Marie et Daniel. Yoann a effectué sa scolarité à l'école communale de Blanzac sous l'ère de Robert Solvignon, puis au Rosaire et St-Joseph à partir du CM2 jusqu'au BEPC. Plutôt destiné à un métier manuel, Yoann entrait en apprentissage pâtisserie au Centre de Formation Professionnel de Bains. Après 3 ans d'études, Yoann obtenait le CAP et une mention lui ouvrant les portes de la très renommée école de pâtisserie Yssingelaise.

Suite à ces trois nouvelles années de perfectionnement, BTM et Brevet de maîtrise en poche, Yoann rejoignait l'entreprise Riouffreyt, spécialisée dans le commerce alimentaire.

Passionné de photos originales

Passionné de photos, Yoann recherchait un métier original dans ce domaine, l'idée de clichés aériens lui a finalement ouvert les portes d'une nouvelle aventure professionnelle. La curiosité de départ est vite devenue une passion et peut-être une nouvelle reconversion. Dans sa tête, le choix était clair, il souhaitait devenir pilote de drone, mais pour obtenir le fameux sésame, il participait à une formation d'une dizaine de mois à Montélimar. Un stage vidéo au Puy en Velay complétait les connaissances du domaine, favorisant la création de sa société Drone Evasion au début de l'année 2014.

Création de sa société « Drone Evasion »

Equipés des objets volants réalisés au départ par des montages personnels avec des pièces détachées achetées sur Internet, Yoann démarrait un nouveau job.

Aujourd'hui, le jeune entrepreneur, équipé d'une douzaine de drones, possède à son actif de nombreuses prises de vues et des vidéos aériennes spectaculaires, difficilement

accessibles par d'autres moyens. Il estime qu'avant les drones, aucune image n'était possible à environ 100 mètres du sol, même à bord d'un hélicoptère. Désormais, ses engins peuvent frôler des monuments prestigieux comme la cathédrale du Puy-en-Velay, le viaduc de Garabit, comme le ferait un insecte ! Les images

délivrées par les caméras fixées sur les drones ajoutent une touche spectaculaire à des événements comme le Trail de Saint-Jacques. Le film institutionnel connaît un certain succès auprès des entreprises. C'est pourtant une réglementation très stricte qui s'applique à cette activité en vogue actuellement sans oublier que les conditions climatiques doivent aussi être de la partie. La première exigence est de disposer d'un brevet de pilote d'ULM. Yoann Bernard a reçu une homologation de la direction générale de l'aviation civile qui lui permet de voler n'importe où, dans les zones non peuplées comme dans celles peuplées, en particulier dans l'espace aérien des agglomérations. Cette autorisation est délivrée par la préfecture, la DGAC (Direction générale de l'aviation civile), l'armée de l'air.

Léger, maniable, efficace, Yoann Bernard énumère les atouts de ces caméras volantes en pleine prolifération. Les drones peuvent être téléguidés comme des jouets d'enfant ou être complètement automatisés.

Un nouveau challenge avec les spectacles « Puy de Lumières en Velay »

Durant 4 ans, Yoann a conquis une bonne clientèle avec de beaux reportages (Air France, EDF, Films d'entreprises, collectivités, etc.) l'obligeant à sillonner toute la France par de lointains déplacements. Tout en gardant son activité de façon plus réduite, Yoann a été embauché par l'office de tourisme de la communauté d'agglomération en décembre 2017. Ce choix avant tout familial lui ouvre les portes d'un nouveau challenge avec le suivi des spectacles « Puy de Lumières en Velay ». D'autres clichés l'attendent car le drone est un outil du futur incontournable dans un monde numérique en pleine évolution.





JOURS DE FÊTE À RACHAT

Vendredi 14 juillet, les habitants du village de Rachat ont fêté ce jour de fête nationale autour d'un repas champêtre. Après avoir assuré avec succès le ravitaillement de la randonnée du St-Jacques le mois dernier, ce rendez-vous était le moyen de remercier tous les villageois de leur implication. A l'heure de l'apéritif, quelques élus du conseil municipal avec le maire Jean-Marc Boyer profitaient aussi de ce moment de convivialité

autour des villageois. Chacune des dix familles avait apporté sa contribution en préparant des plats associés aux traditionnelles grillades, composant un buffet copieusement garni de préparations appétissantes. Les anciens autour de Joannés Fayolle, de Raymond Bayle et Raymond Faynel savouraient cette journée autour des jeunes générations installées au village.

R. P.

Repas des Aînés

Samedi 25 novembre, nos aînés avaient répondu à l'invitation de la municipalité et notamment du CCAS. La journée a débuté par la cérémonie devant le monument aux morts pour le temps du souvenir.

Puis, après un moment convivial autour de la population lors du vin d'honneur en mairie, les aînés se sont rendus à la salle polyvalente pour le déjeuner. L'équipe du C.C.A.S. dirigée par Marie Chabrier et Roger Guyot avait bien préparé ce rendez-vous en accueillant aussi le sénateur honoraire Jean Boyer et quelques membres du conseil municipal autour de leur maire Jean-Marc Boyer. Tous les aînés ont passé un agréable après-midi autour du doyen Joannés Fayolle de Rachat, au côté d'Andrée Alés la plus jeune de l'assemblée.

R. P.



L'équipe du CCAS



BULLETIN MUNICIPAL DE BLANZAC

Rédaction, diffusion : Mairie de Blanzac - Tél. 04 71 09 50 62

Réalisation : **EXCEPTO** 13 avenue André Soulier - 43000 Le Puy-en-Velay • Tél. 04 71 09 77 85 • www.excepto.fr

Dépôt légal : à parution. Reproduction interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Ent. DE OLIVEIRA Frères

CONSTRUCTION
CHARPENTE
BÉTON ARMÉ
COUVERTURE

Le Bourg • 43350 Blanzac

Tél. : 04 71 09 53 48 • 04 71 02 00 44 • Fax : 04 71 02 87 36
Port. : 06 80 08 74 33 • 06 07 58 59 15

"Pizzeria Le St Paulien"

Ouverture du mercredi au dimanche soir
à partir de 17h30

10 pizzas achetées, la 11^e offerte au choix
(valable sur les pizzas à emporter)

04 71 00 49 90

28, avenue de Ruessium • 43350 Saint Paulien

Électricité CHANDÈS

Z.A. de Nolhac
43350 Saint-Paulien

Tél. 04 71 02 92 38
Fax 04 71 02 17 88
jccelec@orange.fr

Particulier - Industrie
Agricole - Tertiaire

Courant fort et faible
Dépannage - Éclairage public

AUX SAVEURS D'ANTAN

Boulangerie Pâtisserie

37 avenue ruessium - 43350 Saint PAULIEN

Jonathan & Nelly REYROLLE

04 71 57 09 59

f : Aux saveurs d'antan Saint Paulien

GARAGE DE LA PIERRE PLANTÉE

A votre service du lundi au samedi midi

SUZUKI Way of Life!

RN 102 - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 43 31 • garage.pierre.plantee@wanadoo.fr

SARL Leydier Patrice

Z.A. de Nolhac - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél./Fax : 04 71 00 51 55 - 06 74 25 66 56
e-mail : patriceleydier@yahoo.fr

ASSAINISSEMENT
Curage débouchage d'égoûts
Inspection vidéo canalisations

VIDANGES FOSSES
Pose fosses septiques

TP divers
Réseaux et terrassements

MANU GAUCHER TRAVAUX PUBLICS

SAINT-PAULIEN

06 81 35 83 39

S.A.R.L. BABIC
Entreprise de maçonnerie depuis 1981

AGRÉÉ QUALIBAT

29 route de Saugues
43000 ESPALY SAINT MARCEL
04 71 00 55 82
06 72 70 68 77 ou 06 09 91 41 32
Fax : 04 71 00 54 01
sarlbabic@wanadoo.fr
www.sarlbabic.fr

SARL BABIC

Intermarché

LAVERIE AUTOMATIQUE SAINT-PAULIEN

Nouveau service!
Linge, draps, couettes...
En moins d'1 heure, lavage et séchage
Tél. : 04 71 00 46 52

Faites vos courses pendant ce temps!

OUVERT NON-STOP • Du lundi au samedi de 8h45 à 19h
• Dimanche de 8h45 à 12h15

AMBULANCE Paul BERNARD

Place des Sabots - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 48 34

VSL - TAXI - TRANSPORTS

Darsac - 43270 VERNASSAL | 43350 BLANZAC
Tél. 04 71 57 00 27 | Tél. 04 71 00 48 34

LA PIZZA D'OLIVIER

je serai heureux de vous accueillir
tous les vendredi soir à Blanzac de 17h30 à 21h
Pensez à réserver au
06-21-70-77-62

Page facebook « la pizza d'olivier »
10 pizzas achetées la 11^{ème} offerte

EGEV

Réseaux
Illuminations
Éclairage public

ZI de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63
Fax. 04 71 09 54 73